



Municipalité de  
**La Macaza**  
53, RUE DES PIONNIERS  
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



# Bulletin d'informations janvier 2017

## Mot de la mairesse

Chers macaziennes et chers macaziens,

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite santé, bonheur et paix pour la prochaine année. Les membres du conseil municipal abordent l'année 2017 avec optimisme et avec la volonté de finaliser leur 4<sup>e</sup> année de mandat avec le désir de poursuivre leur travail avec respect et écoute pour chacun de vous.

Encore cette année, l'administration municipale a travaillé avec succès à nous livrer un budget équilibré. Nous allons faire en sorte que vos élus et les employés de la municipalité continuent à collaborer de manière à poursuivre le travail d'amélioration de nos infrastructures, la qualité de nos services et le maintien des activités de culture et de patrimoine qui vous tiennent tant à cœur.

À ce sujet, le 15 janvier dernier se tenait dans notre municipalité, l'assemblée générale annuelle de la Société d'Histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides. C'est à cette occasion que l'organisme remet deux prix en reconnaissance du travail effectué dans le domaine de la culture et du patrimoine. Deux de nos citoyens et bénévoles ont été honorés. Madame Johanne Leduc a reçu le prix Alfred-Gamelin pour son implication dans la préservation du patrimoine bâti de notre région et M. Benoît Thibeault, le prix Francine Ouellette en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle dans la diffusion de notre histoire régionale. Nous les en félicitons chaudement. M. Thibeault a d'ailleurs accepté l'invitation de la Société d'Histoire d'aller présenter sa conférence à Mont-Laurier au courant de la prochaine année. Notre municipalité sera connue et reconnue dans notre MRC, mais également à l'extérieur de celle-ci puisque M. Thibeault a également reçu l'invitation pour faire sa présentation à St-Hubert. Quel excellent ambassadeur, quelle belle façon de faire parler de notre municipalité. Nous sommes d'ailleurs convaincus que de proposer avec l'aide de nos bénévoles une offre culturelle forte favorise l'émergence d'une identité propre et le sentiment d'appartenance au territoire. C'est y voir là un axe du développement durable qui nous interpelle.

Le bilan de l'année 2016 s'avère très positif. Pour amorcer l'année 2017, le premier geste que nous avons à poser est de remercier tous ceux qui ont travaillé à faire de notre village un milieu accueillant et chaleureux. Merci à mes collègues, merci aux employés municipaux et un immense MERCI à tous nos bénévoles qui participent à dynamiser notre village. Je vous invite à poursuivre ensemble nos activités dans l'entraide et l'harmonie.

Je profite également de l'occasion pour vous inviter à participer aux séances du conseil. Celles-ci se tiennent habituellement chaque deuxième lundi du mois à 19 h. Notez également que vous pouvez venir discuter avec vos élus dès 18 h 30, avant les séances du conseil.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Céline Beauregard,

Mairesse

## Sommaire

Mot de la mairesse	1
Mot du directeur général	2
Faits saillants	3
Les règles de stationnement	
Rapport de la taxation	4
Rapport 2016 urbanisme	
Fête de l'hiver annulé	
APL	5
Concours photo	
Proches aidants	
Retour sur les paniers de Noël	
TACAL	6
Avantages pour les hommes	
Cercles pour hommes	7
Prix Alfred-Gamelin et Francine Ouellette	8
Pour les jeunes et moins	9
Subvention	10
Bibliothèque	11
Tournoi de quilles	12
L'âge d'or	
Calendrier des événements	

## **Pour rejoindre la municipalité:**

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca)

**En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074**

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca)

**Date de tombée de la prochaine édition**  
**17 février**  
**Prochaine parution**  
**février 2017**

# Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

## Les opérations de déneigement



Les opérations de déneigement soulèvent chaque année des réactions et des questionnements, particulièrement au début de la saison hivernale. Cela ne fait pas exception à La Macaza. Dans mes 30 années d'expérience dans le milieu municipal, c'est une constatation : en début de saison les questions reviennent.

Dame nature est capricieuse. Même les météorologues se trompent. Une tempête de neige évolue et ne se présente pas toujours comme elle avait été prévue et des facteurs comme le vent et le verglas obligent à des ajustements de dernière minute. De plus, nous ne sommes pas à l'abri d'un bris d'équipement comme cela nous est arrivé avant les fêtes pour le camion 6 roues, équipement très utile pour soutenir les opérations effectuées par les camions 10 roues.

Les questionnements qui ont été soulevés donnaient l'impression que des directives avaient été données pour retarder le déneigement pour des questions financières. À cette question, la réponse est claire et nette : c'est non, aucune directive à l'effet de retarder les opérations de déneigement n'a été donnée. Au contraire, la directive d'offrir le meilleur service dans le meilleur temps possible avec le personnel et les équipements dont nous disposons quitte à faire du temps supplémentaire.

Il nous apparaît donc important de faire part à tout le monde de ce que comportent les opérations de déneigement, quand elles doivent débiter et comment elles sont réalisées.

Premier élément, il faut savoir que le réseau routier de la municipalité compte 82 kilomètres de chemins à entretenir. Pour assurer les opérations de déneigement, nous comptons sur 2 camions 10 roues, un camion 6 roues et une niveleuse. De plus, un des secteurs est assuré par un entrepreneur privé. Normalement, le début des opérations se fait lorsqu'il y a 5 centimètres de neige au sol et en semaine le départ des camions se fait normalement entre 5 et 6 heures du matin.

Le réseau routier, pour les opérations de déneigement, est divisé en trois secteurs :

### **SECTEUR 1 : Secteur du Lac-Chaud**

Ce secteur comprend le tour du lac Chaud, l'entrée du pénitencier, le raccord à Rivière-Rouge, une partie du chemin appartenant au ministère des Transports, le chemin du Pont Couvert, le chemin des Chutes, le domaine Fournel, le rang VII, le chemin Worobetz et le chemin Kosinsky.

### **SECTEUR 2 : Secteur chemin des Cascades et Lac-Macaza**

Ce secteur comprend le Chemin des Cascades, la rue des Pionniers, le chemin du Lac-Macaza, le chemin Topolnisky, le chemin du Pont Méthot, le chemin de la Baie-Claire, le chemin du Lac-Ouellette Nord et Sud, le chemin Roger Hébert, le chemin du Galet, le chemin de la Montagne, le chemin du lac à la Tortue et le chemin Alexandrovitch.

Lors des fins de semaine, les opérations de déneigement se font avec les deux camions 10 roues pour couvrir les deux secteurs décrits précédemment. En semaine, le camion 6 roues est également utilisé de façon à soulager les opérations effectuées par les deux camions 10 roues. Ainsi le camion 6 roues est appelé à intervenir sur le Chemin du lac à la Tortue, le chemin Alexandrovitch, le chemin du Lac-Ouellette, le chemin de la Baie-Claire, le chemin du Galet, le chemin de la Montagne, l'Hôtel de Ville, le rang VII et l'entrée du Pont Couvert. Au besoin, il peut être appelé à intervenir ailleurs.

### **SECTEUR 3 : secteur Lac-Caché**

Le secteur du lac Caché est opéré par un entrepreneur privé. Ce secteur comprend le chemin du Lac-Caché, le chemin du Lac-Clair, le chemin du Lac-Mitchell, le chemin des Pruches, le chemin des Pins, le chemin des Bouleaux, le chemin des Cèdres et le stationnement du Mont Gorille.

Enfin la niveleuse est utilisée particulièrement en doux temps et lors de périodes de verglas.

Théoriquement, un camion 10 roues est en mesure de supporter un secteur comportant 25 kilomètres pour une opération de déneigement optimale. Nous sommes quelque peu au-dessus de cette règle théorique, mais pas suffisamment pour justifier un rajout d'équipement. Il faut donc se contenter des équipements décrits précédemment. Il faut aussi être conscient que faire du déneigement sur un chemin principal prend un peu moins de temps que de devoir faire de nombreux petits embranchements. Il faut enfin comprendre que lorsque le camion est au début de son secteur, quand il arrivera à la fin de son secteur il y aura une accumulation de neige plus importante. On ne peut pas être partout en même temps.

En conclusion, l'opération déneigement n'est pas une mince affaire. L'équipe des travaux publics déploie tous les efforts pour offrir le meilleur service possible selon les conditions qu'elle rencontre, la préoccupation première étant d'assurer la sécurité de nos usagers. Qu'il y ait occasionnellement des retards, ce n'est évidemment pas impossible, mais nous espérons que nos citoyens fassent aussi preuve de compréhension et nous invitons quiconque à s'adresser à la direction générale pour tout problème rencontré à l'égard des opérations de déneigement.

Jacques Brisebois

Directeur général

## COMMUNIQUÉ

### Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 janvier 2017

- Le règlement 2017-116 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2017 a été adopté. Ce règlement prévoit de fixer le taux de taxation résidentielle à 0,735\$ du 100\$ d'évaluation foncière et le taux de taxation non résidentielle à 1,548\$ du 100\$ d'évaluation ce qui représente un ajustement de taux de 2,08% alors que le rôle d'évaluation a subi une baisse de 4,9%. Ainsi, en moyenne, la majorité des propriétaires devraient voir leur compte de taxes municipales baisser légèrement ou demeurer stable en 2017. Les tarifs pour les différents services (aqueduc, collecte des matières résiduelles...) demeurent quant à eux inchangés.
- Le règlement 2017-117 ayant pour objet de modifier la politique de remboursement des dépenses des élus municipaux et des employés a été adopté. Ainsi l'article D) « Hébergement » se lit désormais comme suit : « *L'élu ou l'employé municipal en déplacement à l'extérieur de la municipalité et qui a été autorisé au préalable a droit au remboursement des frais d'hébergement effectivement supportés dans un établissement hôtelier ou tout autre établissement d'hébergement sur présentation des pièces justificatives. Sur demande de la direction générale, l'élu ou l'employé devra être en mesure de démontrer que le prix payé reflète de façon adéquate le prix du marché avant d'obtenir son remboursement. Cependant, aucun remboursement ne sera accordé à un élu ou un employé pour une nuitée dans un rayon de 80 kilomètres de son domicile. L'élu ou l'employé pourra recevoir un montant forfaitaire de 30\$ par nuitée s'il ne réside pas dans un établissement hôtelier durant son déplacement.* »
- La résolution 2017.01.05 a été adoptée afin d'autoriser le directeur général à effectuer un emprunt de 150 000\$ pour le compte de la municipalité afin que celle-ci soit en mesure de s'acquitter de ses obligations financières dans l'attente de ses nombreux comptes à recevoir.
- Les élus ont voté en faveur du renouvellement de l'affiliation à Plein air Haute-Rouge pour l'année 2017 au coût de 1500\$.
- Afin d'éviter le brûlage de matières nocives, dangereuses ou polluantes, le règlement sur le brûlage a été modifié afin de spécifier que seules les matières végétales et les matières ligneuses naturelles sont autorisées à être brûlées, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
- Suite à l'achat d'une nouvelle rétrocaveuse, les élus ont convenu de lancer l'appel d'offres pour la vente de l'ancienne rétrocaveuse de marque Caterpillar 416 B à quatre roues motrices modèle 1992. L'appel d'offres sera lancé sous peu et sera affiché dans un journal local.
- Le règlement relatif à la construction de chemins publics et privés et d'entrées charretières a été modifié afin de spécifier que la fondation d'une aire de virée à double sens doit être construite sur un rayon de 15,24 mètres.

Étienne Gougoux

Directeur général adjoint

*Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.*



### **Rappel : Les règles de stationnement à La Macaza**

Afin d'assurer entre autres la fluidité et la sécurité des opérations de déneigement et d'entretien des chemins publics, la municipalité s'est dotée en 2007 d'un règlement concernant la circulation et le stationnement. En vertu de ce règlement, le stationnement est interdit entre minuit et sept heures du matin sur les chemins publics de la municipalité, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril inclusivement de chaque année. **Prenez note que les employés des travaux publics sont autorisés à faire remorquer aux frais du propriétaire tout véhicule entravant les opérations de la municipalité en raison du non-respect de la réglementation en vigueur.**

## Évolution de la valeur réelle des revenus de taxation foncière et de tarification (2009-2017)

Année	Taux de taxation par 100\$ d'évaluation (résidentiel)	Taux de taxation par 100\$ d'évaluation (non résidentiel et commercial)	Revenus de taxation foncière (incluant la tarification pour les services municipaux).	% de variation des revenus de taxation foncière par rapport à l'année précédente	% de variation de l'inflation au Québec	Évolution de la valeur réelle des revenus de taxation (incluant l'inflation).
2009	0.78	1.86	1 414 032\$			
2010	0.8123	1.61223	1 353 899\$	- 4,3%	1,2%	- 5,5%
2011	0.75	1.69	1 492 820\$	+1,1%	3,0%	- 1,9%
2012	0.75	1.69	1 549 772\$	+1,0%	2,1%	- 1,1%
2013	0.75	1.69	1 549 246\$	0%	0,7%	- 0,7%
2014	0.72	1.505	1 520 661\$	-1,8%	1,4%	- 3,2%
2015	0.72	1.505	1 618 557\$	+1,1%	1,1%	0%
2016	0.72	1.505	1 648 803\$	+1,0%	0,6%	+ 0,4%
2017	0.735	1.548	1 607 475\$	-2,5%	1,4% *	-3,9%
Total						-15,9%**

\* Le % de variation de l'inflation au Québec en 2017 est estimé en fonction de la moyenne des années précédentes.

\*\* Cette baisse de 15.9% équivaut à près de 225 000\$.

### Urbanisme et rapport sommaire pour l'année 2016

#### Permis

Type	Nombre émis	Valeur	Montant
<b>ABATTAGE D'ARBRES</b>	39	9 959.00	750.00
<b>AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION</b>	7	243 100.00	625.00
<b>BÂTIMENT ACCESSOIRE</b>	29	233 862.00	800.00
<b>CAPTAGE DES EAUX</b>	5	32 731.00	125.00
<b>CHANGEMENT D'USAGE</b>	2	2.00	0.00
<b>CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL</b>	7	1 050 000.00	700.00
<b>CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, HAIE, MURET</b>	3	10 700.00	75.00
<b>DÉMOLITION</b>	13	44 006.00	300.00
<b>GALERIE, PERRON, PATIO...</b>	7	40 351.00	175.00
<b>INSTALLATION D'UN QUAI</b>	3	16 000.00	75.00
<b>INSTALLATION D'UNE PISCINE, BAIN À REMOUS</b>	2	13 600.00	50.00
<b>INSTALLATION SEPTIQUE</b>	11	88 668.00	275.00
<b>REMBLAI / DÉBLAI</b>	7	29 852.00	175.00
<b>RENOUVELLEMENT PERMIS CONSTRUCTION</b>	4	50 001.00	100.00
<b>RÉNOVATIONS / RÉPARATIONS</b>	69	468 878.00	1 725.00
<b>TRAVAUX DANS LA RIVE</b>	6	56 852.00	300.00
<b>Lotissement</b>	3	0.00	125.00
<b>Totaux</b>	<b>217</b>	<b>2 388 162.00</b>	<b>6 375.00</b>

La fête de l'hiver est annulée pour 2017.



La fête de l'hiver est annulée pour 2017.





Le Conseil d'administration de l'Association des Propriétaires du Lac Chaud souhaite une Bonne et Heureuse Année à tous, remplie de joie, de paix, et surtout de la santé. Merci de renouveler l'adhésion à votre Association, car nous avons besoin de vous pour continuer. Nous sollicitons également les non-membres à adhérer au coût minime de 25\$ annuellement.

André St-Onge  
Président de l'APLC

## Concours de photos



SAISON  
HIVER

À la suite d'une forte participation à notre concours de la SAISON AUTOMNE, nous continuons dans cette édition pour la saison hiver.

Pour cette deuxième partie, nous espérons retrouver des paysages forestiers de notre hiver québécois qui illustrent bien son intensité, avec la neige et le froid en évidence. Nous publierons les photos gagnantes dans notre prochaine édition de mars 2017.



Nous offrons des prix en argent pour les gagnants

1<sup>er</sup> prix : 100 \$  
2<sup>e</sup> prix : 75 \$  
3<sup>e</sup> prix : 50 \$

Date limite pour envoyer vos photos : 10 février 2017

Vous faites parvenir vos photos en format numérique à l'attention de Gaétan Lefebvre, et ce, par courriel seulement [gl@tlb.sympatico.ca](mailto:gl@tlb.sympatico.ca) en mentionnant que vous désirez participer au Concours photo SPFL – HIVER 2016.

LES RÈGLES DU CONCOURS SONT LES SUIVANTES :

- 1° Vous pouvez soumettre de une à cinq photos et vous ne pouvez participer qu'une seule fois par édition.
- 2° Le concours est ouvert au photographe amateur ou professionnel et s'adresse à tous les producteurs forestiers, mais aussi à tous nos lecteurs.
- 3° Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur de la ou des photographies présentées et les photos soumises n'ont jamais été publiées dans un média écrit ou sur le web.
- 4° Chacun des participants accepte que l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides de l'Outaouais utilise ses photos pour les publier sur son site Internet, dans la revue Action-Forêt ou au bureau administratif, en mentionnant le crédit photo.
- 5° Vous avez jusqu'au 10 février pour nous soumettre vos photos.



## Retour sur les Paniers de Noël 2016



Pour une troisième année, la communauté de La Macaza a rempli sa mission d'aide aux démunis avec Brio. Grâce à la générosité de la municipalité et la collecte faite lors des activités estivales, les employés du Centre Correctionnel, les ambulances Laurentides inc., Tigre Géant, les Chevaliers de Colomb, dons des particuliers, collecte à l'église et boîtes déposées au centre communautaire et dépanneur La Macaza les bénévoles des Paniers de Noël ont distribué plusieurs boîtes débordantes de bonnes victuailles.

20 adultes, 4 ados et 10 enfants vous disent merci pour tant de générosité.

Avec le surplus nous pourrions recevoir des demandes de dépannage de personnes qui sont dans le besoin.

Jacqueline et l'équipe des bénévoles

## PROCHES AIDANTS D'AINÉS

# Enfin

un guide contenant toute l'information utile au même endroit!



Pour vous le procurer, communiquez au  
**1 855 852-7795**  
ou en version électronique  
[www.lappulaurentides.org/liens-utiles](http://www.lappulaurentides.org/liens-utiles)

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS  
LAURENTIDES

Avec la collaboration des comités locaux proches aidants des Laurentides.

## Saviez-vous que vous pouviez utiliser le transport scolaire pour vos déplacements?

La Commission Scolaire Pierre Neveu permet l'utilisation des places disponibles dans les véhicules scolaires. Le TACAL est responsable de la gestion de ce service. Pour bénéficier d'un transport sécuritaire et économique, voici le fonctionnement.

1. Au moins 2 jours ouvrables avant votre premier départ, présentez-vous à votre bureau municipal avec une pièce d'identité avec photo, afin de remplir votre formulaire de demande d'adhésion.
2. Après certaines vérifications, dont les antécédents judiciaires, nous vous appellerons afin de vous donner toutes les informations nécessaires pour vos déplacements.
3. Lors de votre appel, renseignez-vous sur le service de taxibus pour vos déplacements dans Rivière-Rouge.
4. Présentez-vous à votre arrêt au moins 5 minutes avant l'heure de départ prévu.
5. Lors de votre embarquement, présentez votre carte d'adhésion au chauffeur et un billet de transport.
6. Le chauffeur vous assignera une place à l'avant dans un siège prévu pour vous. Merci de garder une distance respectueuse avec les élèves de l'autobus.
7. Le service de transport scolaire vous déposera à l'école du Méandre. Utilisez votre billet de transfert afin de bénéficier d'un déplacement gratuit en taxibus! N'oubliez pas de le réserver la veille de votre départ.

Pour plus d'informations, appelez-nous au 819 275-5505 poste 2. Danielle est là pour répondre à vos questions.

**ISABEL VAILLANCOURT** ➤ DIRECTRICE GÉNÉRALE

**TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF D'ANTOINE-LABELLE**

294, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R2

BUREAU 819 623-5565 poste 4 TÉLÉCOPIEUR 819 440-4777



**À la Conquête de l'Espace ... en Soi !**

### Atelier de Jean Boisvert

- ❖ Un espace de réflexion et d'authenticité pour ceux qui souhaitent se vivre pleinement.
- ❖ Pour aborder les thématiques de la vie en toute confiance.
- ❖ Pour s'inspirer des Archétypes.
- ❖ Pour y puiser des outils pratiques.

**Autre atelier disponible:** « Cercle de partage pour hommes authentiques », dimanche 5 février 2017 à Rivière-Rouge.

Les hommes d'aujourd'hui vivent des transformations à la vitesse grand V. Les anciens modèles masculins ne tiennent pas toujours la route et, pourtant, la société exige des hommes qu'ils performant, soient à l'écoute, laissent davantage de place aux femmes, et... tout à la fois, on s'attend d'eux qu'ils soient de « vrais hommes » ... Mais quels sont donc les modèles inspirants dans cette réalité et comment y trouver l'équilibre pour laisser la place à l'authenticité?

L'atelier n'est pas une démarche dite thérapeutique, mais... un espace de réflexion, de partage et d'authenticité pour ceux qui souhaitent se vivre pleinement.

Pour information et réservation à Rivière-Rouge : **Johanne ROBITAILLE** - 819.275.3903 [johannerobitaille@live.ca](mailto:johannerobitaille@live.ca) ou  
ou **Jean BOISVERT** - 514.702.7755 [info@jean-boisvert.com](mailto:info@jean-boisvert.com) - [www.jean-boisvert.com](http://www.jean-boisvert.com)

## Les bacs bruns arrivent à La Macaza à l'automne 2017



Comme des millions de Québécois qui ont déjà emboîté le pas avec succès, les résidents, les institutions et les commerces de La Macaza sont invités à participer à la collecte des matières organiques à l'automne 2017 sous le thème **Composter, c'est à notre portée!** L'objectif ultime est que toute matière organique soit transformée en riche compost, plutôt qu'enfouie et perdue.

### **Pourquoi une collecte des matières organiques?**

#### **C'est une obligation**

En effet, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise à interdire complètement d'ici 2020 l'élimination des matières organiques des sites d'enfouissement. Que vous soyez propriétaire d'une résidence unifamiliale, d'un duplex, d'un triplex, d'un multilogements, d'une institution ou d'un commerce, nous avons tous l'obligation de récupérer les matières organiques, il faut donc dès maintenant se mettre à la tâche.

#### **C'est le geste qui réduira le plus l'enfouissement de nos déchets**

Selon Recyc-Québec, le contenu moyen de nos déchets (bac noir ou conteneur) est composé d'environ 57 % de matières organiques. En récupérant les matières organiques (déchets de table ou résidus de jardin), on diminuera considérablement leur enfouissement et par conséquent leurs nuisances telles que l'attrait d'oiseaux indésirables et les odeurs produites par ces matières qui pourrissent. La durée de vie du site d'enfouissement sera également prolongée réduisant les coûts pour l'aménagement d'un nouveau site.

### **Pour contribuer au développement de la région**

En collaboration avec la municipalité de La Macaza, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), planifie la mise en place d'un site de compostage fermé dans les prochains mois. La date d'ouverture du site est prévue en septembre 2017, conditionnelle à l'obtention des autorisations gouvernementales. Le site de compostage permettra de transformer les matières organiques des 10 municipalités environnantes en un compost de qualité qui sera remis aux municipalités et citoyens gratuitement. Rappelons aussi que le gouvernement du Québec retourne des sommes d'argent aux municipalités selon la quantité d'ordures éliminées et la récupération des matières. Moins une municipalité produit de déchets, plus elle reçoit de redevances du gouvernement ce qui permet de réinvestir dans les services tels que l'Écocentre et la collecte des matières organiques.

### **Comment participer à la collecte des matières organiques?**

#### **Distribution des bacs bruns**

Vous serez informé par le biais du bulletin municipal de la date de distribution des bacs, du début de la collecte et des modalités de participation. Pour les résidences, un minibac de cuisine avec un lot de petits sacs en papier et des outils d'information (nouveau calendrier de collecte et guide pour faciliter l'adaptation à cette nouvelle collecte) seront mis à l'intérieur des bacs. Si un bac brun est partagé par plusieurs unités résidentielles (par exemple un édifice à logements), un minibac de cuisine ainsi que les outils d'information seront disponibles pour chaque unité de logement. Pour les institutions et les commerces, des outils d'information seront fournis avec les bacs bruns.

#### **Matières acceptées dans les bacs bruns**

Les matières doivent être déposées dans les bacs soit en vrac ou dans des sacs de papier. **ATTENTION** les sacs de plastique ne seront pas acceptés, qu'ils soient de plastique compostable ou de plastique biodégradable. Les sacs de papier conformes à la réglementation seront disponibles dans plusieurs commerces de la région.

- Résidus alimentaires (aliments crus, cuits et préparés ainsi que les restes de table);
- Résidus verts (feuilles mortes, petites branches, fleurs, plantes, aiguilles de résineux, etc.);
- Papier et carton souillés (carton souillé d'aliments comme pour la pizza, essuie-tout souillé, etc.);
- Autres matières (cendres froides - après 4 semaines, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters).

#### **Changement aux autres collectes**

Les nouvelles dates applicables à partir de l'implantation des bacs bruns seront indiquées dans le nouveau calendrier des collectes distribué en même temps que les bacs bruns.

#### **Compostage domestique**

Le bac brun est complémentaire au *composteur domestique* dans lequel plusieurs matières ne peuvent y être déposées (viandes, poissons, gras, produits laitiers, etc.). Aussi, certains aliments, pour bien se décomposer, nécessitent une transformation plus radicale impossible à atteindre dans un composteur domestique tel que le coton de l'épi de maïs, les pelures d'agrumes, les os, etc. Le bac brun est un outil complémentaire au composteur domestique parce que plus que jamais...

***Composter, c'est à notre portée!***



*Le  
Prix  
Alfred-Gamelin  
À  
Johanne  
Leduc*



*Le  
Prix  
Francine  
Ouellette  
à Benoît  
Thibeault*

Crédit photo : Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides

**Le Prix Alfred-Gamelin** a été décerné à Madame Johanne Leduc pour ses démarches entamées afin de préserver le bâtiment de la vieille-école et d'y établir une maison de la culture.

Enseignante retraitée depuis environ 2 ans, madame Leduc s'implique activement et bénévolement dans les activités culturelles et à la bibliothèque municipale de La Macaza. Déterminée à faire valoir la culture d'ici, elle s'est lancée dans le projet d'implantation d'une maison de la culture **dans la vieille école de La Macaza**. A terme, cette démarche permettra aux gens de découvrir, entre autres, l'histoire de La Macaza ainsi qu'une partie de l'œuvre artistique de Jeane Fabb.

Reconstruit en 1926 suite à un incendie qui détruisit l'école de 1897 pour servir de couvent-école, le bâtiment fut pendant de nombreuses années la résidence et le studio de l'artiste Jeane Fabb (1950-2013) artiste du mouvement art/nature boréal des Hautes-Laurentides. La sauvegarde et la mise en valeur du bâtiment font partie des objectifs de la Maison de la culture de La Macaza.

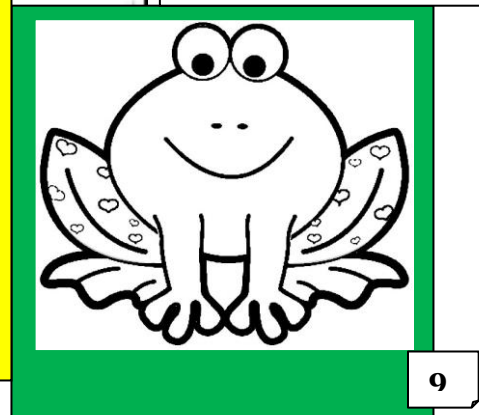
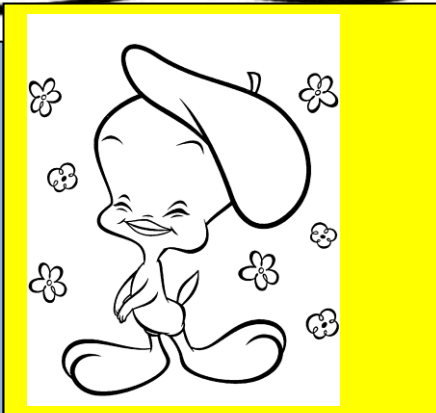
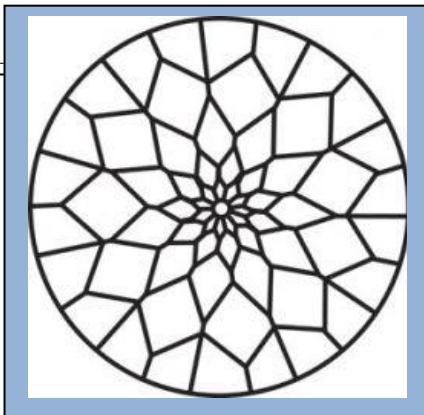
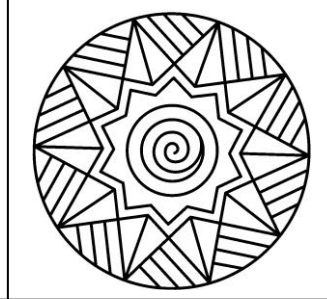
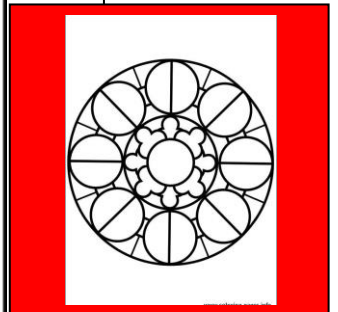
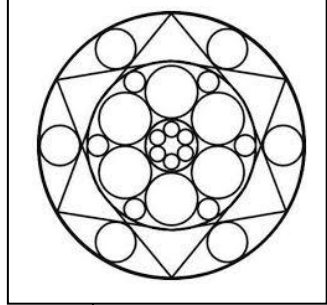
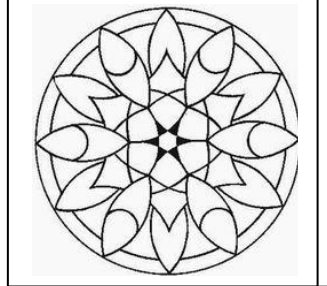
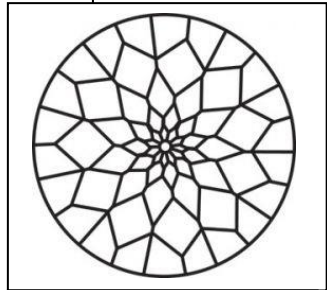
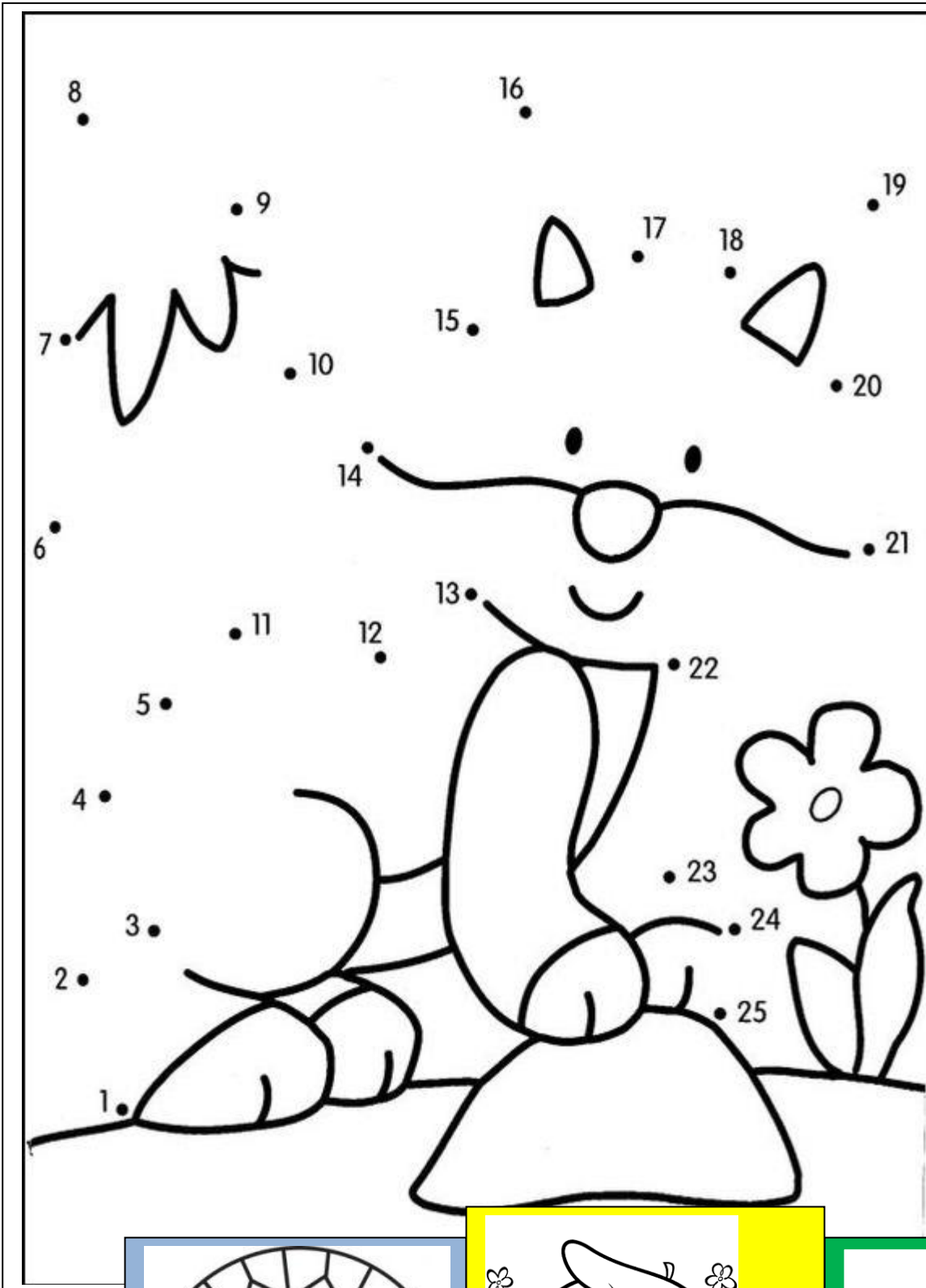
---

Le **prix Francine Ouellette** a été décerné à Benoît Thibeault pour son implication à faire connaître l'histoire de la municipalité notamment à l'occasion de la fête entourant les 112 ans du pont couvert et de la conférence sur le patrimoine militaire de La Macaza.

Retraité depuis 10 ans, ce dernier s'implique activement, bénévolement et passionnément depuis plus **de 6 ans au sein de la municipalité, principalement dans les domaines de la culture, de l'histoire et du patrimoine**. Historien amateur, musicien et mélomane, il s'investit avec beaucoup de rigueur dans ses recherches sur l'histoire de La Macaza, de sa fondation jusqu'à nos jours. Aimant relever des défis, acceptant même de se prêter au jeu de la reconstitution de personnages historiques dans un contexte contemporain, il apporte avec lui bagages, expérience et conseils qui permettent d'enrichir l'organisation des activités culturelles.

Notez que monsieur Thibeault donnera une autre conférence à Mont-Laurier en 2017.







À L'arrière Richard Therrien, conseiller

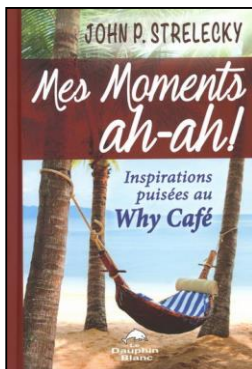
Première rangé : Directeur général adjoint Étienne Gougoux, mairesse Céline Beauregard, David Graham, député/M.P. Laurentides-Labelle, Yvan Raymond, conseiller et Georges-Yvan Gagnon, conseiller *(Photo : TC MÉDIA – Ronald Mc Gregor)*

C'est avec plaisir nous désirons souligner le lundi 23 janvier à 11 h 30  
quand notre député David Graham député M.P.  
des Laurentides – Labelle  
est venu à La Macaza  
pour nous présenter une subvention pour notre salle communautaire.

Merci de votre grande générosité

*« Estimer correctement son degré d'ignorance est une étape saine et nécessaire. »*

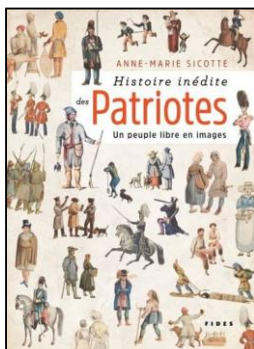
*Hubert Reeves, Astrophysicien*



## Mes moments ah-ah !

JOHN P STRELECKY

**Résumé** Dans son livre *Le retour au Why Café*, John Strelecky introduisait le concept d'un calepin regroupant des idées, des inspirations, des leçons, des prises de conscience, bref tous ces moments où notre compréhension de la vie et de nous-mêmes s'est élevée d'un cran et nous a fait murmurer ah-ah! Le présent ouvrage reprend tous ces moments ah-ah! qui ont façonné la sagesse et la grandeur d'âme de l'auteur et séduit tant de lecteurs. Ces moments de grâce nous rejoignent tous, quelle que soit notre chemin, car l'expérience humaine est, à la base, fondamentalement la même. Inspirant, tant par les textes savoureux que par la présentation soignée, *Mes moments ah-ah!* est un livre à garder sur soi et à consulter au fil des journées et des événements. Que ce soit pour y puiser réconfort, pour nourrir notre vision de la vie ou pour élever notre conscience, il est l'ouvrage tout indiqué.



## Histoire inédite des Patriotes : un peuple libre en images

ANNE-MARIE SICOTTE

**Résumé** Un récit à la fois concis et étoffé narre l'odyssée d'une nation patriote rendue souveraine par la création d'un Parlement en 1791, mais placée sous tutelle lors de la mise en vigueur du Canada-Uni, en 1841. Plusieurs épisodes cruciaux, y compris les affrontements armés de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache, sont dévoilés dans leurs détails tragiques. Des illustrations d'artistes, tous contemporains de l'époque, composent l'essentiel du florilège visuel, lequel est enrichi de cartes géographiques, de manuscrits et d'autres documents d'archives. Au terme de la traversée, justice est finalement rendue à un peuple qui a été dépouillé de sa liberté d'expression, qui a dû endurer sans mot dire la censure et les mises à l'index.

## DE RETOUR EN FÉVRIER

À l'occasion de la Saint-Valentin, faites-vous du bien et succombez au plaisir coupable de **rapporter un inconnu à la maison!**

Venez le choisir à l'aveugle, en vous basant sur quelques critères seulement, parmi la sélection que nous avons faites pour vous!



LA MACAZA

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

**Mardi** 13h à 15h et 18h30 à 20h30

**Mercredi** 16h à 18h

**Jeudi** 12h à 18h

**Samedi** 10h à 14h



- C'est un accès jour et nuit, GRATUITEMENT, à des livres numériques en français et en anglais;
- C'est aussi un accès, sans frais, à des milliers de revues numériques en français et en anglais;
- À des centaines de cours de langue et de bureautique;
- À une encyclopédie;
- À des ressources carrière/emploi; et plus.

[www.mabibliotheque.ca](http://www.mabibliotheque.ca)

Demandez votre numéro d'abonné et votre NIP au

819-275-2077 poste 26



**Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à sa bibliothèque publique et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre des éditions Dominique et compagnie, un Magazine Enfants Québec, des fiches de lecture de Naître et grandir et d'autres belles surprises!**



**Le samedi 25 février  
tournoi amical de quilles  
au salon de quilles Saboca de Rivière-Rouge**

**Deux (2) départs :** 13 h 00 et 19 h

Si possible faites-vous des équipes de 6 joueurs maximum.

Pas nécessaire d'être un expert mais seulement vouloir partager de bons moments entre amis.

**Coût:** \$20.00 par personne

Venez vous amuser tout en collaborant au maintien de notre église de La Macaza

Organisé pour la Communauté de La Macaza



**Les Joyeux Macaziens en février**

Cartes du lundi... 6, 13, 20 et 27 à 19 h 00

Activités du jeudi ... 2, 9, 16 et 23 à 13 h 00

Billard ... jeudi à 13 h 00

Dîner poulet BBQ... jeudi le 16 à midi

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois ... jeu de poches

À partir de 10 h 00 avec son « lunch »



Petite pensée...  
Accomplissons nos  
actions sans une raison.  
La vie se vit pour elle-même  
et pour aucune autre raison  
L'amour n'a pas de pourquoi.

Chez Frizou.org



Pascal Carreux

**Calendrier des évènements**

**13 février :** séance ordinaire du conseil municipal à 19 h

**14 février :** St -Valentin

**25 février :** Tournoi de quilles à 13 h 00 et 19 h

**Erratum :** Les quatre échéances de taxes en vigueur en 2017 sont les suivantes : 31 mars, 31 mai, 28 juillet et 29 septembre.

**Imprimé par : Bureautique des Trois Vallées SENC**

2, des Fondateurs

La Minerve, Qc. J0T 1S0

Tél. : 819-274-2660

Courriel : [ebtv258@hotmail.com](mailto:ebtv258@hotmail.com)

